RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 19811
Numéro SIREN : 479 464 026
Nom ou dénomination : AB KASHA DESIGNS

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2022 sous le numéro de dépôt 136736

HLB COFIME PAULHET - 4-6 boulevard Montmartre - 75009 PARIS
Tél. : 01 55 34 74 14 - Fax : 01 55 34 74 10
E-mail : hlbcofime@hlb-cofime.com
www.hlb-groupecofime.com

Pour copie certifiée conforme

COMPTES ANNUELS 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS AB KASHA DESIGNS

16 RUE DE L' UNIVERSITE

75007 PARIS

Siret : 47946402600034

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	9 050	5 380	3 670	6 687
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	46 867	25 395	21 471	26 678
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	114 089	59 306	54 783	52 836
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5 250		5 250	5 250
Créances rattachées aux participations	937		937	926
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 082		25 082	24 792
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**201 275**	**90 082**	**111 193**	**117 168**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	107 171		107 171	90 219
Avances et acomptes versés sur commandes	**67 026**		**67 026**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	244 919		244 919	167 434
Autres créances	70 164		70 164	48 867
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	12 335		12 335	12 335
Disponibilités	268 727		268 727	172 277
Charges constatées d'avance (3)	8 308		8 308	23 118
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**778 651**		**778 651**	**514 249**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**979 925**	**90 082**	**889 844**	**631 418**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		152 987
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**675 181**	**213 326**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**686 181**	**377 313**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 333	11 103
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 571	55 515
Dettes fiscales et sociales	169 608	187 487
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	150	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**203 662**	**254 105**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**889 844**	**631 418**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	203 662	254 105
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	334 280		334 280	152 789
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 414 343		1 414 343	1 007 222
Chiffre d'affaires net	**1 748 623**		**1 748 623**	**1 160 011**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 085	4 787
Autres produits			373	188
Total produits d'exploitation (I)			**1 758 081**	**1 164 986**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			288 794	68 817
Variations de stock			-19 851	57 931
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			391 354	344 440
Impôts, taxes et versements assimilés			11 055	6 935
Salaires et traitements			400 885	253 343
Charges sociales			220 613	139 143
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 742	16 105
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 064	4 772
Total charges d'exploitation (II)			**1 311 656**	**891 486**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**446 425**	**273 500**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			340 011	11
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**340 011**	**11**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**340 011**	**11**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**786 436**	**273 511**

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	833	7 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**833**	**7 500**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 787	2 537
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**1 787**	**2 537**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-953**	**4 963**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	110 301	65 149
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 098 925**	**1 172 497**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 423 744**	**959 172**
BENEFICE OU PERTE	**675 181**	**213 326**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB KASHA DESIGNS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 889 844 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 675 181 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 6 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 050			9 050
Immobilisations incorporelles	**9 050**			**9 050**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	46 867			46 867
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 343	2 469	6 185	4 627
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 678	8 784	4 000	109 462
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**159 888**	**11 253**	**10 185**	**160 956**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 176	11		6 187
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	24 792	290		25 082
Immobilisations financières	**30 968**	**301**		**31 269**
ACTIF IMMOBILISE	**199 906**	**11 554**	**10 185**	**201 275**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 253	301	11 554
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**11 253**	**301**	**11 554**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 185		10 185
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**10 185**		**10 185**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL PTM 75007 PARIS	10 123		50,00	1 076 389
SARL AB KASHA IMMOBILIER 75007 PARIS	1 000		25,00	289 950

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 363	3 017		5 380
Immobilisations incorporelles	**2 363**	**3 017**		**5 380**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20 189	5 207		25 395
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	5 639	1 740	4 398	2 981
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 547	5 779	4 000	56 325
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**80 374**	**12 726**	**8 398**	**84 702**
ACTIF IMMOBILISE	**82 737**	**15 742**	**8 398**	**90 082**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 349 410 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	937		937
Prêts			
Autres	25 082		25 082
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	244 919	244 919	
Autres	70 164	70 164	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 308	8 308	
Total	**349 410**	**323 391**	**26 019**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	32 254
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	14 000
Total	**46 254**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 203 662 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 571	32 571		
Dettes fiscales et sociales	169 608	169 608		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 483	1 483		
Produits constatés d'avance				
Total	**203 662**	**203 662**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 333			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 333 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	14 108
DETTES PROV P/ CONGES PAYES	12 441
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	5 059
ORGN SOCIAUX CHARGES A PAYER	3 744
ETAT CHARGES A PAYER	1 363
Total	**36 714**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 308		
Total	**8 308**		

AB KASHA DESIGNS
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 rue de l'Université, 75007 PARIS 7
RCS PARIS 479 464 026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 décembre 2021** s'élevant à **675 181,21 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**675 181,21 euros**
A titre de dividendes Soit 6 751,81 euros par action	**675 181,21 euros**

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2021** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **675 181,21 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement à compter du **1er juillet 2022.**

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Au titre d'une distribution exceptionnelle en date du 05 septembre 2019 :
  400 000 euros, soit 4 000 euros par titre
  Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Au titre d'une distribution exceptionnelle en date du 26 octobre 2020 :
  300 000 euros, soit 3 000 euros par titre
  Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

- Au titre d'une distribution exceptionnelle en date du 15 décembre 2020 :
  150 000 euros, soit 1 500 euros par titre
  Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Au titre d'une distribution exceptionnelle en date du 6 octobre 2021 :
  366 312,88 euros, soit 3 663,13 euros par titre
  Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 366 312,88 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alon KASHA

S.A.S AB KASHA DESIGNS

16, rue de l'Université
75 007 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

****

SOPHIE LOISON MORDREL
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Versailles

9, rue de Chartres 92 200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 47 01 16 32 / 06 81 90 54 31 Fax : 0826 381 932
Email : sophie-loison@orange.fr

A l'Assemblée générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée générale du 21 juin 2019, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AB KASHA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel relative à la mission de commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Vérification de la chaîne d'audit des achats

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Neuilly sur Seine, le 14 juin 2022,

Le commissaire aux Comptes

SOPHIE LOISON

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévues à l'article L.823-12_1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société, à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes,
Sophie LOISON MORDREL

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	9 050	5 380	3 670	6 687
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	46 867	25 395	21 471	26 678
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	114 089	59 306	54 783	52 836
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5 250		5 250	5 250
Créances rattachées aux participations	937		937	926
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 082		25 082	24 792
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**201 275**	**90 082**	**111 193**	**117 168**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	107 171		107 171	90 219
Avances et acomptes versés sur commandes	**67 026**		**67 026**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	244 919		244 919	167 434
Autres créances	70 164		70 164	48 867
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	12 335		12 335	12 335
Disponibilités	268 727		268 727	172 277
Charges constatées d'avance (3)	8 308		8 308	23 118
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**778 651**		**778 651**	**514 249**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**979 925**	**90 082**	**889 844**	**631 418**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		152 987
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**675 181**	**213 326**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**686 181**	**377 313**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 333	11 103
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 571	55 515
Dettes fiscales et sociales	169 608	187 487
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	150	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**203 662**	**254 105**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**889 844**	**631 418**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	203 662	254 105
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	334 280		334 280	152 789
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 414 343		1 414 343	1 007 222
Chiffre d'affaires net	**1 748 623**		**1 748 623**	**1 160 011**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 085	4 787
Autres produits			373	188
Total produits d'exploitation (I)			**1 758 081**	**1 164 986**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			288 794	68 817
Variations de stock			-19 851	57 931
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			391 354	344 440
Impôts, taxes et versements assimilés			11 055	6 935
Salaires et traitements			400 885	253 343
Charges sociales			220 613	139 143
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 742	16 105
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 064	4 772
Total charges d'exploitation (II)			**1 311 656**	**891 486**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**446 425**	**273 500**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			340 011	11
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**340 011**	**11**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**340 011**	**11**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**786 436**	**273 511**

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	833	7 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**833**	**7 500**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 787	2 537
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**1 787**	**2 537**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-953**	**4 963**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	110 301	65 149
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 098 925**	**1 172 497**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 423 744**	**959 172**
BENEFICE OU PERTE	**675 181**	**213 326**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB KASHA DESIGNS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 889 844 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 675 181 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 6 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 050			9 050
Immobilisations incorporelles	**9 050**			**9 050**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	46 867			46 867
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 343	2 469	6 185	4 627
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 678	8 784	4 000	109 462
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**159 888**	**11 253**	**10 185**	**160 956**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 176	11		6 187
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	24 792	290		25 082
Immobilisations financières	**30 968**	**301**		**31 269**
ACTIF IMMOBILISE	**199 906**	**11 554**	**10 185**	**201 275**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 253	301	11 554
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**11 253**	**301**	**11 554**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 185		10 185
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**10 185**		**10 185**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL PTM 75007 PARIS	10 123		50,00	1 076 389
SARL AB KASHA IMMOBILIER 75007 PARIS	1 000		25,00	289 950

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 363	3 017		5 380
Immobilisations incorporelles	**2 363**	**3 017**		**5 380**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20 189	5 207		25 395
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	5 639	1 740	4 398	2 981
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 547	5 779	4 000	56 325
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**80 374**	**12 726**	**8 398**	**84 702**
ACTIF IMMOBILISE	**82 737**	**15 742**	**8 398**	**90 082**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 349 410 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	937		937
Prêts			
Autres	25 082		25 082
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	244 919	244 919	
Autres	70 164	70 164	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 308	8 308	
Total	**349 410**	**323 391**	**26 019**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	32 254
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	14 000
Total	**46 254**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 203 662 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 571	32 571		
Dettes fiscales et sociales	169 608	169 608		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 483	1 483		
Produits constatés d'avance				
Total	**203 662**	**203 662**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 333			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 333 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	14 108
DETTES PROV P/ CONGES PAYES	12 441
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	5 059
ORGN SOCIAUX CHARGES A PAYER	3 744
ETAT CHARGES A PAYER	1 363
Total	**36 714**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 308		
Total	**8 308**		